Beach volley – Règlement

Jour et horaire de la compétition : Jeudi 24 Septembre 2026 : 13h00-18h30

Lieu de la compétition : Université Paul Sabatier

Pour venir : Métro : ligne B – Arrêt “Faculté de pharmacie” ou “Université Paul Sabatier”

RÈGLEMENT :

Compétitions par équipes non genrées. Les équipes peuvent être indifféremment mixtes, féminines ou masculines.

- Compétition par équipes 3x3
- Une équipe est composée de 3 à 5 joueurs (3 joueurs sur le terrain + 2 remplaçants),
- La compétition est ouverte dès 14 ans,
- Les remplacements sont autorisés en cours de match,
- Un match se joue en 2 sets gagnants de 21 points, - En cas de 3ème set décisif, celui-ci se joue en 15 points.

Mixte (règlement basé sur 12 équipes)

- Phase 1 : 2 poules de 6 équipes - Phase 2 :
  - Tournoi principal : équipes classées 1ère jouent les ¼ de finale.
  - Tournoi consolante : toutes les autres équipes se rencontrent pour établir le reste du classement.

Les équipes doivent se présenter au plus tard 10 minutes avant le début de leur première rencontre auprès de l’organisation du tournoi.

Sauf spécificités indiquées dans le présent règlement, les règles de la Fédération Française de Volley-Ball (FFV) pour le Beach volley sont appliquées.